

Droit d'entrée—Bestiaux et bœuf

tés et les éleveurs eux-mêmes, que la suppression des droits ne ferait pas baisser les prix au détail. Malheureusement, cette hypothèse s'est confirmée, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: La suppression sans discernement de ces droits par le ministre des Finances (M. Turner) a eu pour effet d'entraîner cette industrie dans le chaos. Nous accueillons avec plaisir l'annonce que le ministre vient de faire du rétablissement du droit sur le bœuf importé des États-Unis.

● (1110)

Nous nous étonnons que le gouvernement n'ait pas insisté avec plus de vigueur en vue d'une mesure réciproque de la part des États-Unis. Le ministre a déclaré ce matin que si le gouvernement américain est prêt à le consulter en vue d'un abaissement réciproque des droits de douane entre les États-Unis et le Canada, le gouvernement accepterait volontiers. Il y a quelques mois à peine, le gouvernement ne voulait rien entendre, ne pensant qu'à réduire les droits sur le bœuf importé. Une action aussi précipitée à ce temps-ci a créé la pagaille chez les producteurs de denrées primaires. La stabilité de l'industrie agricole est nécessaire si nous voulons que les producteurs de denrées primaires produisent la nourriture dont les Canadiens ont si grand besoin à l'heure actuelle.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, mes collègues à mes côtés me recommandent de ne pas oublier que je suis moi aussi consommateur. J'y pense lorsque je vais au supermarché. La partie la plus importante de la déclaration que le ministre a faite ce matin est celle où il fait état de la nécessité de redonner confiance à l'industrie du bœuf. Les mesures précipitées et unilatérales que le gouvernement a prises pour supprimer les droits a tout d'abord sapé la confiance de cette industrie. C'est là une condamnation des mesures prises par le gouvernement actuel. Nous n'avons aucun moyen de savoir si le gouvernement a vraiment tenté d'obtenir des États-Unis une mesure réciproque et si cette tentative a été vigoureuse, car le gouvernement n'a pas fourni à la Chambre de rapport complet à ce sujet.

Il en va de même du blocage temporaire des exportations de bœuf vers les États-Unis. Là encore, cette mesure tombe mal pour le producteur ordinaire. Elle a interrompu les livraisons et réduit le prix obtenu par les producteurs de bœuf, qui commencent seulement à se rendre compte de leur situation.

Notre nouvelle politique en matière de provendes nuira certainement aussi à l'élevage du bœuf et à la production de la viande dans l'Ouest. Avant d'appliquer une telle politique, il aurait fallu en étudier et en évaluer toutes les répercussions, ce que l'on n'a pas fait.

Je pense tout à fait comme l'orateur précédent: nous devrions surtout chercher à offrir aux consommateurs des denrées alimentaires en quantités suffisantes. Nous n'y parviendrons que si le producteur a confiance dans l'avenir de son industrie et s'il estime pouvoir investir sans risque les fonds nécessaires à la production des denrées alimentaires dont les Canadiens ont besoin. Si la déclaration d'aujourd'hui signifie que le gouvernement a pris en quelque sorte conscience du problème, que notre ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en est conscient, mieux vaudrait alors qu'il reste à la Chambre plutôt que d'aller en Ontario. S'il ne l'est pas encore, alors plus tôt il partira pour l'Ontario, mieux cela sera.

[M. Danforth.]

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, Je suis encore une fois dans l'obligation de faire certaines remarques désagréables. Je suis vexé d'être obligé de le faire, car je préfère de beaucoup adresser des compliments. Il est renversant de constater qu'en dépit de tous les efforts que nous déployons à la Chambre pour tâcher de mettre en pratique le principe du bilinguisme, c'est par accident seulement que nous pouvons obtenir des déclarations bilingues. J'ai été obligé, avec le peu de connaissance que je possède de l'anglais, d'essayer de comprendre le plus rapidement possible la teneur de cette déclaration ministérielle. Encore une fois, je demande que l'on fasse des efforts pour respecter le caractère bilingue de cette assemblée, si l'on veut que l'ensemble du pays respecte le principe du bilinguisme.

Monsieur le président, je voudrais dire, relativement à la déclaration que vient de faire le ministre, que les consommateurs s'inquiètent très sérieusement de l'augmentation des prix des produits alimentaires. Ce matin même, avant de me rendre à la Chambre, j'ai reçu un appel téléphonique d'une personne qui me demandait quelles mesures le gouvernement entendait prendre en vue de permettre aux consommateurs de s'approvisionner à des prix qui correspondent à leurs revenus. J'ai dû répondre que je m'opposais d'abord au gel des prix, car cela n'avantagerait pas les familles à faible ou à moyen revenu.

J'ai connu cette expérience au cours de la guerre de 1939-1945. J'ai encore en ma possession mon carnet de rationnement, et je sais qu'à cette époque, ceux qui avaient de l'argent pouvaient acheter sur le marché noir à n'importe quel prix. Eux ne se sont pas privés, mais les gagne-petit étaient obligés d'utiliser les fameux coupons de rationnement. Monsieur le président, on a rationné les «petits» avant la guerre parce qu'il n'y avait pas d'argent, puis on les a rationnés pendant la guerre parce qu'ils avaient de l'argent. On les rationne toujours.

Ma suggestion est la suivante: Qu'on prenne des moyens, à quelque niveau gouvernemental, pour transformer les plantes fourragères et les céréales, que nous sommes capables de produire en très grande quantité dans notre pays, en aliments de toutes sortes: viande de bœuf ou de porc, viande de volaille ou œufs.

Ceci permettrait aux producteurs de ces céréales de trouver un marché domestique avantageux et, en même temps on pourrait affecter le plus grand nombre de personnes possible à transformer ces céréales en aliments destinés aux consommateurs canadiens. On devrait certes adopter des mesures temporaires, mais je pense qu'on devrait surtout adopter des mesures à long terme, afin de s'assurer, pour les prochaines années, d'une production suffisante destinée à servir toute la population, et ce, à des prix abordables pour les familles à faibles et à moyens revenus.

[Traduction]

M. Whelan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je m'excuse auprès du député de Bellechasse (M. Lambert) de n'avoir pas d'exemplaires de cette déclaration dans les deux langues officielles. J'aurais bien voulu en avoir. Puisque la question me paraissait très urgente, j'ai cru nécessaire d'en saisir la Chambre pendant que celle-ci siégeait encore. A mon arrivée à la Chambre, la version française n'était pas tout à fait prête. Je m'excuse donc auprès du député.